



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en pleine essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Intervenant.e au Programme de Réussite Educative (PRE)

Date de publication : 18/02/2022

Type de recrutement : *recrutement vacataire sur l'année scolaire (renouvelable)*

Poste à pourvoir : 01/04/2022

Date limite de dépôt des candidatures : 06/03/2022

Localisation du poste : *Territoire de la ville de Rezé*

CONTACTS

Jennifer PIGEON – Gestionnaire
emploi mobilité – 02 40 84 43 31

Descriptif du service

La ville de Rezé s'engage depuis de nombreuses années dans une politique éducative en faveur des enfants et des adolescents visant à :

- Favoriser l'épanouissement éducatif
- Développer le sens et la prise de leurs responsabilités
- Offrir aux parents en difficulté avec leurs enfants l'accès à des réponses permettant de les soutenir dans leur fonction parentale

Elle met notamment en œuvre depuis 2005 le Programme de Réussite Educative (PRE). Ce dispositif permet un accompagnement personnalisé et adapté de l'enfant, instauré sur conseil d'un professionnel.

Missions

Sous l'autorité fonctionnelle du responsable du service quartiers prioritaires et logement de la direction Solidarités et accompagné par deux coordinateurs PRE, vous assurez, avec diplomatie, bienveillance et en autonomie, l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles inscrites dans le dispositif.

Pédagogue et à l'écoute vous êtes en capacité d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours scolaire en leur proposant des outils pédagogiques adaptés pour les aider dans les acquisitions scolaires, l'apprentissage du langage, dans le rapport aux autres ou encore dans le développement de leur autonomie.

Vous disposez d'un bon sens relationnel vous échangez facilement avec les parents et enseignants et êtes en capacité de créer et de maintenir un lien de confiance avec les familles.

Vos qualités organisationnelles et votre capacité à être force de proposition, vous permettent de proposer des activités culturelles sur les vacances scolaires, adaptées aux enfants et aux jeunes suivis.



Profil recherché

De formation Bac à Bac+ 2 (idéalement dans le domaine des sciences de l'éducation), vous disposez d'une première expérience dans l'encadrement de groupes d'enfants.

Vous avez le sens des relations humaines ce qui vous permet de créer facilement des liens d'échange et de confiance avec les enfants, les parents et les enseignants.

Informations pratiques

Vous travaillez sur l'ensemble du territoire de la ville.

Les vacances sont réalisées essentiellement sur les périodes scolaires (sauf sorties culturelles ponctuelles), à raison de 4 heures minimum par semaine (interventions le midi et/ou en fin d'après-midi après l'école).

Participation aux analyses de la pratique mises en place une fois par mois et aux temps de régulations avec les coordinateurs.

Rémunération : 15€ brut / heure

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature.

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV et lettre de motivation par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou postulez directement sur le site de la Ville : [Candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.